

Présentation du master CCA



Le **master Comptabilité, contrôle, audit (CCA)**, organisé par les équipes pédagogiques de Comptabilité financière et audit (CFA) et de Comptabilité de gestion et contrôle (CGC), a l'ambition d'offrir un complément de formation de haut niveau, à finalité professionnelle et de recherche, centré sur les métiers et les techniques du conseil, du contrôle de gestion, de l'audit interne, de l'audit externe et du reporting et contrôle financier des groupes. Il permet, notamment, un accès facilité à l'expertise comptable par le parcours expertise et conseil.

Cette formation se déroule totalement en présentiel.

[En savoir plus sur le master Comptabilité, contrôle, audit](#)

En raison d'une capacité d'accueil limitée, l'admission est subordonnée à l'examen d'un dossier de candidature (article L612-6, loi du 23.12.2016). Il est destiné à des personnes disposant d'une expérience professionnelle (et non à des étudiants).

Une candidature peut être déposée :

Pour une admission en première année, selon les conditions requises. Pour les candidats retenus en M1, le passage en M2 est conditionné par la réussite de la totalité des unités du M1 (UA comprise). La validation doit être obtenue dans les deux ans (trois si circonstances exceptionnelles) qui suivent l'admission en M1.

Pour une admission en deuxième année de master, selon les conditions requises. Quelle que soit la voie d'admission en M2, la validation de l'ensemble des unités du M2 (mémoire inclus) doit être obtenue dans les trois ans qui suivent l'admission en M2 (cinq si circonstances exceptionnelles).

Les enseignements master CCA sont également dispensés en apprentissage et à distance avec des regroupements selon une organisation différente du programme, directement calquée sur les UE du DSCG. Pour ces deux dernières voies : se renseigner [auprès de l'Intec](#).

[Télécharger la plaquette](#)



<http://cfa.cnam.fr/diplomes-et-ua/master-comptabilite-controle-audit-cca-697267.kjsp?RH=1413548954628>